

DOSSIER D'INSCRIPTION **MCAR**
à rapporter obligatoirement le jour de la réunion :
Mardi 30 juin

Vous trouverez les documents suivants dans ce dossier :

- une fiche de renseignements à remplir
- la fiche infirmerie
- la demande de dossier médical
- le dossier médical numérique
- le document d'information pour la demi-pension
- autorisation de diffusion à l'image
- formulaire d'adhésion à l'association sportive
- la note d'information sur la maison des lycéens
- une note d'information sur l'internat
- un bon de commande pour le trousseau professionnel

Le dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- ☐ la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité ; carte de séjour ...)
- ☐ la fiche de renseignements complétée avec soin
- ☐ 3 photos d'identité **récentes** en tenue de ville (costume, tailleur)
- ☐ la fiche infirmerie remplie avec photo, accompagnée des photocopies du carnet de vaccination ainsi que la demande de dossier médical et dossier médical numérique
- ☐ le formulaire d'adhésion éventuelle à l'association sportive avec le certificat médical dûment rempli et un chèque de 30 euros à l'ordre de l'association sportive du lycée G. Tirel (indiquer au dos le nom, le prénom de l'élève et la classe)
- ☐ le coupon réponse pour l'adhésion éventuelle de l'élève à la maison des lycéens avec un chèque de 5 euros minimum à l'ordre de la maison des lycéens. (indiquer au dos le nom, le prénom de l'élève et la classe)



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ELEVE

Merci de remplir cette fiche recto-verso de façon lisible

Photo récente
(en tenue de
ville)

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom(s) : _____

Prénoms : _____

Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐ Date de naissance : _____

Lieu de naissance : - France Commune _____ Département _____

- Etranger Pays : _____ Commune : _____

SCOLARITE ANNEE 2020-2021

Classe :

BTS 1^{ère} année MCAR

Langue vivante 1 : _____ Langue vivante 2 : _____

SCOLARITE Année 2019-2020

Classe : _____ Code RNE de l'établissement : _____

Nom de l'établissement fréquenté : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant, que vous pouvez exercer soit auprès de votre établissement, soit auprès du Rectorat de Paris.

RESPONSABLE LEGAL 1

Lien de parenté : père ☐ mère ☐ tuteur ☐ Autre ☐ précisez :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

☎ domicile : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Courriel : _____@_____

Autorise l'établissement à communiquer son adresse aux fédérations de parents d'élèves ? OUI ☐ NON ☐

Accepte les S.M.S. OUI ☐ NON ☐

Nombre d'enfants à charge en collège et lycée publics : _____ Nombre total d'enfants à charge : _____

Profession : _____ Autre Situation : ☐ Précisez : _____

RESPONSABLE LEGAL 2

Lien de parenté : père ☐ mère ☐ Autre ☐ précisez :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

☎ domicile : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Courriel : _____@_____

Autorise l'établissement à communiquer son adresse aux fédérations de parents d'élèves ? : OUI ☐ NON ☐

Accepte les S.M.S. OUI ☐ NON ☐

Profession : _____ Autre Situation : ☐ Précisez : _____

COORDONNÉES PERSONNELLES DE L'ELEVE

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____ ☎ Domicile : _____

☎ Portable : _____

Courriel : _____@_____

AUTRE PERSONNE A PREVENIR

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____

☎ Domicile : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Signature étudiant :

Signature responsable légal :

Photo
d'identité
récente à
coller ici

RENSEIGNEMENTS SUR LA SANTE DE L'ELEVE QUE LES PARENTS JUGENT
IMPORTANT DE SIGNALER

**CES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE COMMUNIQUÉS
SOUS PLI CACHETÉ**

Votre enfant, en raison d'une maladie chronique, a bénéficié l'année scolaire dernière de)
mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI circulaire n°2003-135 du 8 septembr
2003). Souhaitez-vous le renouvellement OUI ☐ NON ☐

Votre enfant a-t-il bénéficié l'an dernier d'un PAP OUI ☐ NON ☐
d'un GEVASCO ou PPS OUI ☐ NON ☐

Allergies et maladies :

Traitements particuliers en
cours :

Contre-indication médicaments :

ADRESSE ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT :

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

CLASSE : Sexe : F ☐ M ☐

Date et lieu de naissance : .

Nationalité :

N° de portable de l'élève :

NOM ET ADRESSE de la personne responsable de l'élève :

N° de sécurité sociale de L'ELEVE :

En cas d'URGENCE (maladie, accident...), coordonnées téléphoniques :

Portable mère père

Domicile mère père

Travail mère père

Autres n° (famille,ami...) :

Il est rappelé aux familles :

- ◆ qu'en cas de malaise ou d'accident survenu au lycée, elles devront prendre en charge leur
enfant : celui-ci, dès l'appel, est sous leur responsabilité
- ◆ qu'en cas d'urgence, l'administration pourra faire appel aux secours spécialisés (pompiers,
SAMU). Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
- ◆ qu'une assurance pour la prise en charge du transport et de soins éventuels est obligatoire

Date :

Signature du responsable légal :

**DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL SCOLAIRE
RENTREE 2020-2021**

La loi n° 202-303 du 04 mars 2002, stipule que la transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du patient ou de son représentant légal. La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant qui le suivra durant tout son cursus scolaire, est soumise à ce principe. Nous vous demandons de bien vouloir compléter le document qui suit, et de le signer. Il sera transmis au médecin scolaire du collège ou du lycée de votre enfant afin qu'il fasse la demande de transmission au médecin de l'établissement d'origine.

NOM DE L'ELEVE _____ Prénom _____

Date de naissance : ! _ ! _ ! _ ! _ ! _ ! _ ! _____ à _____

Etablissement où l'élève est inscrit
en 2020-2021

Etablissement où l'élève était inscrit
en 2019-2020

Lycée Hôtelier Guillaume Tirel
237 Boulevard Raspail...
75014 Paris.....

Nom de l'établissement

.....
Classe _____

n° _____ rue _____

Code postal _____

VILLE _____

Je soussigné(e) _____, responsable légal autorise le transfert du dossier médical scolaire de mon enfant au service médical de son nouvel établissement scolaire où il est inscrit en 2018/2019

Date :

Signature :

Date de la réponse _____

Dossier complet ✓ Dossier incomplet ✓ Dossier absent ✓ Elève non inscrit

Nom du médecin, cachet de l'établissement

CURSUS SCOLAIRE DE L'ELEVE

CLASSE	NOM et ADRESSE PRECISE des ETABLISSEMENTS FREQUENTES par L'ELEVE
CP	
CE 1	
CE 2	
CM 1	
CM 2	
6ème	
5ème	
4ème	
3ème	
2nde	
1ère	
Tale	



*Document à faire signer dès la rentrée en grande section par les familles ou lors de toute ouverture de dossier
à scanner dans Esculape avant de le rendre aux signataires*

Dossier médical numérique ESCULAPE Accès et transmissions des données

L'application Esculape permet au médecin de l'éducation nationale de saisir, dans un dossier numérique protégé, les éléments recueillis lors des visites médicales de votre enfant en milieu scolaire, comme cela avait lieu auparavant dans le dossier papier, pour organiser un suivi efficace de sa santé et favoriser son bien-être et sa réussite scolaire.

Sous la responsabilité du médecin, les informations qui y figurent sont strictement confidentielles.

Les informations recueillies concernent notamment les vaccinations, l'examen staturo-pondéral avec calcul de l'IMC, le bilan sensoriel : vue et audition, l'examen clinique, le bilan du langage, le bilan du développement de l'enfant, ou tout autre élément utile concernant sa santé.

Les conclusions de ces bilans médicaux incluant, le cas échéant, des recommandations, des conseils ou des demandes d'investigations complémentaires ainsi que, si besoin, la remise d'un courrier à l'attention du médecin traitant, vous seront transmises. Le médecin veille également au respect de la confidentialité de cette transmission.

Une fois anonymisées, les données de santé peuvent être utilisées à des fins d'études épidémiologiques.

Conformément à la loi, ce dossier est conservé, actuellement jusqu'aux 28 ans révolus des personnes, dans des conditions hautement sécurisées.

Cette application informatique du ministère de l'éducation nationale a reçu en date du 16 octobre 2017 l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sous le numéro de déclaration 1980013 v 1.

Les droits d'accès et de rectification des données par l'élève, ses parents ou ses responsables légaux à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du médecin de l'éducation nationale ou de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale.

Vous pouvez accéder à toutes les informations directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignez sur demande écrite auprès du médecin conseiller technique départemental et en obtenir communication comme prévu dans la **loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé**. Sous réserve de l'opposition prévue à l'article L. 1111-5, dans le cas d'une personne mineure, le droit d'accès est exercé par le ou les titulaires de l'autorité parentale.

Cette loi et le décret n°2016-994 du 20 juillet 2016, disposent que toute transmission de données médicales d'un médecin à un autre professionnel de santé doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant entre professionnels de santé est soumise à ce principe.

Sans opposition écrite de votre part, les données nécessaires au suivi médical de votre enfant pourront être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge. A tout moment vous pourrez modifier votre décision.

J'accepte

Je refuse

**que les données nécessaires au suivi médical de mon enfant puissent être transmises aux
professionnels de santé qui auront à le prendre en charge**

Lu et approuvé par :

(Nom du ou des titulaire-s de l'autorité parentale)

Nom de l'élève :

Date :

Signature(s)



INFORMATION POUR L'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION¹ 2020-2021

La demi-pension est un service offert par l'établissement et non un droit, le lycée se réserve donc la possibilité de refuser ou de mettre un terme à une inscription en cas de non respect ou de manquement grave au règlement intérieur.

Le conseil d'administration a autorisé, depuis le 1^{er} janvier 2013, un **fonctionnement au ticket**.

Le service de restauration scolaire est ouvert, en période scolaire, **cinq jours par semaine**. Le service s'effectue en continu en self service de 11H15 à 13H15 ainsi que les soirs d'ouverture des restaurants d'application. Le menu est affiché à l'entrée du réfectoire. Un plateau se compose d'une entrée, d'un plat garni, d'une salade, d'un laitage, et d'un dessert.

Le contrôle d'accès au réfectoire est informatisé ; l'entrée se fait au moyen d'une carte **personnelle**, obligatoire pour l'accès au self, et utilisable une seule fois par repas.

Les élèves et étudiants qui avaient une carte en 2019-2020 la réutiliseront. Les autres élèves en recevront une à la rentrée ; elle sera utilisable **pendant toute leur scolarité au lycée**.

La première carte, délivrée par l'Intendance, est gratuite. En cas de perte, l'élève peut en acquérir une nouvelle au tarif de 3€².

Les tarifs de la demi-pension sont fixés par le Conseil Régional d'Ile de France. Suite à la réforme de la restauration scolaire dans les EPLE franciliens, la Région a mis en place une tarification unique sociale basée sur les ressources des familles pour un égal accès des lycéens à la demi-pension.

Ainsi, à compter du 1^{er} septembre 2020, une grille de tarifs au quotient familial allant de 1.54€ à 4.09€ est applicable selon les revenus des familles. Afin de pouvoir déterminer ce tarif, il convient de présenter une attestation de quotient familial « QF » envoyée par la CAF (voir document ci-joint). Les familles et les élèves majeurs détachés du foyer fiscal de leurs parents qui ne sont pas allocataires à la CAF ont recours à une calculatrice WEB accessible sur le site de la région³ qui permet, à partir des ressources déclarées, le calcul du quotient

familial selon les critères de la CAF et l'édition de l'attestation « restauration Région ». **Faute de présentation de ces documents, le tarif est de 4.09€.**

Pour pouvoir accéder à la demi-pension du lycée, les élèves et étudiants doivent avoir préalablement crédité leur compte de demi-pension. **L'accès au self-service NE SERA POSSIBLE QU'APRES PRISE EN COMPTE DU PAIEMENT PAR L'INTENDANCE.**

En ce sens, **pour le premier versement, nous vous conseillons de faire parvenir le chèque au lycée par la poste à compter du 24 août 2020. Ainsi, les nouveaux élèves pourront retirer leur carte à l'Intendance dès la rentrée.**

Le règlement peut être effectué par carte bancaire ou par chèque, **à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Guillaume Tirel**. Les nom, prénom et niveau de classe doivent figurer au dos du chèque ainsi que la mention « demi-pension ».

Les paiements en espèces ne sont acceptés qu'à titre exceptionnel, les élèves seront reçus à l'Intendance, au bureau 102, **tous les matins de 9 h à 12h30.**

Le solde disponible est visible sur le distributeur de plateaux, au moment du passage de la carte. Pendant l'année scolaire, afin d'avoir accès au self sans difficulté, les élèves veilleront à réapprovisionner leur compte en déposant un nouveau chèque **48 h avant que le solde ne soit nul** dans la boîte aux lettres installée à côté du bureau 102 (Intendance, 1^{er} étage).

Le réapprovisionnement de la carte se fait par **l'achat de 10 repas minimum**, puis par multiple de 10. En fin d'année scolaire, les élèves quittant l'établissement pourront créditer leur carte d'un nombre moins élevé de repas en fonction du nombre de repas leur restant à prendre pour arriver à un solde « zéro ». Pour les élèves restant dans l'établissement l'année suivante, le solde de juin sera reporté automatiquement sur septembre.

Lorsqu'il élève ou étudiant dispose toujours d'un solde créditeur sur un compte de cantine au moment de quitter définitivement le lycée, il peut en demander le remboursement en fournissant un relevé d'identité bancaire(RIB) **avant la fin de l'année civile.**

Aides pouvant être octroyées

Pour les lycées uniquement : le fonds social lycéen : les familles désirant obtenir une aide financière devront retirer un dossier à l'Intendance, à la rentrée. Ces aides ne sont pas versées directement aux familles. C'est le compte de cantine de l'élève qui sera crédité du montant de l'aide accordée.

¹ Cette note d'information ne concerne pas les élèves internes de l'établissement.

² Tarif en vigueur sur l'exercice 2020.

³ www.iledefrance.fr/equitables



**AUTORISATION DE PRISE DE VUE ACCORDEE
POUR UN MINEUR**

à compléter et à retourner dans le dossier d'inscription

Je soussigné(e)
représentant légal de l'élève
en classe de
né(é) le
autorise le Lycée Guillaume Tirel à effectuer, dans le cadre des moments
institutionnels de l'année scolaire (photos de classe, événements
officiels du lycée Guillaume Tirel, publications officielles), des prises de
vue photographiques ou des vidéos ou enregistrements audiovisuels sur
lesquels pourrait apparaître l'élève.

J'accepte et j'autorise sans contrepartie financière le stockage, la reproduction
et la diffusion de ces photographies et enregistrements audiovisuels pour une
communication au public sur l'Internet, notamment sur le site web suivant
www.lyceeguillaumetirel.fr ou sur tout autre support relatif au lycée G.Tirel

fait à Paris , le

signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)



**AUTORISATION DE PRISE DE VUE ACCORDEE
POUR UN MAJEUR**

à compléter et à retourner dans le dossier d'inscription

Je soussigné(e)

élève

en classe de

né(é) le

autorise le Lycée Guillaume Tirel à effectuer, dans le cadre des moments institutionnels de l'année scolaire (photos de classe, événements officiels du lycée Guillaume Tirel, publications officielles), des prises de vue photographiques ou des vidéos ou enregistrements audiovisuels sur lesquels pourrait apparaître l'élève.

J'accepte et j'autorise sans contrepartie financière le stockage, la reproduction et la diffusion de ces photographies et enregistrements audiovisuels pour une communication au public sur l'Internet, notamment sur le site web suivant www.lyceeguillaumetirel.fr ou sur tout autre support relatif au lycée G.Tirel

fait à Paris , le

signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

**FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS 2020/2021**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Téléphone portable :

Mail **obligatoire** de l'élève :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE :

SPORTS PROPOSES: entourer le(s) sport(s) choisi(s) :

- | | | |
|-----------------------|-------------------|---------------|
| - BADMINTON | - SELF DEFENSE | - BASKET |
| - SORTIES DU MERCREDI | - VTT | - FITNESS |
| - ESCALADE | - NATATION | - RAID NATURE |
| - MUSCULATION | - TENNIS DE TABLE | |

CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR DE L'AS : OUI / NON

Tous les adhérents sont couverts par la MAIF. Vous pouvez souscrire si vous le souhaitez à I.A.Sport + (<https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/associations/solutions-grandes-associations/grandes-assos-ia-sport.html>) pour 10,79 € supplémentaire

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné..... autorise mon fils, fille à participer aux activités de l'ASSOCIATION SPORTIVE de son établissement scolaire. Je l'autorise à se rendre sur les installations sportives où se dérouleront les entraînements et les compétitions, par ses propres moyens ou avec le minibus du lycée. De plus j'autorise les enseignants à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

J'autorise / n'autorise pas (1) toute prise de vue de mon enfant dans le cadre de l'ensemble des activités de l'UNSS et de l'établissement. Il est bien entendu que ces prises de vue ne seront utilisées qu'au sein de l'établissement ou dans le cadre des activités et publication de l'UNSS, y compris la mise en ligne sur les sites internet de l'académie de Paris de la direction régionale et/ou de la direction nationale de l'UNSS.

Ces prises de vue ne donnent lieu à aucune rémunération de l'élève ou de sa famille.

Fait àle.....

SIGNATURE DU PERE, MERE OU TUTEUR

LE PRIX DE LA COTISATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE EST DE
30 Euros (chèque à l'ordre de l'Association Sportive G.Tirel)

Le tee shirt de l'AS est offert lors de la participation à la première compétition.



Bureau des étudiants du lycée Guillaume TIREL

Qui sommes nous ?

Le bureau des étudiants est une association fondée en octobre 2014 à l'initiative des étudiants. Son but est de réaliser des projets fédérateurs et de favoriser le lien social entre les étudiants au sein du Lycée Guillaume Tirel. Elle suit trois axes principaux : social, humanitaire et environnemental. Elle est totalement autonome, aussi bien dans sa gestion administrative que financière.

Les ressources de l'association proviennent **uniquement de la cotisation annuelle des élèves, dont le montant est fixé à 5€ minimum pour l'année 2020-2021**. Celles-ci permettent de couvrir les coûts de fonctionnement de l'association, l'aide à la réalisation de projet et la participation à l'équipement du Foyer des Elèves. Cette adhésion est bien entendue *facultative* mais nous est très précieuse pour la pérennité de notre association.

Nos projets réalisés durant l'année 2019-2020 :

- Vente de chocolats pour la saint Valentin
- Soirée étudiante dans un bar
- Tournois de babyfoot
- Soirée avec les autres lycées hôteliers

Les projets à venir pour l'année 2020-2021 :

- Week end intégration (WEI) a la fin du mois de septembre
- Week-end en Europe
- Réaménagement du foyer étudiant
- Soirée étudiante



@_bdeguillaumetirel

NOTE D'INFORMATION A DESTINATION **DES FAMILLES**

L'internat de la réussite a été construit par le Conseil Régional d'Ile-de-France, qui en a fixé les principes d'inscription. Il est destiné aux élèves de 1ère et Terminale BAC PRO, BAC TECHNO ainsi qu'aux élèves de 1ère et 2ème année BTS.

Les élèves apprentis ainsi que CAP 1ère et 2ème année ne sont pas autorisés à candidater, tout comme les élèves de 2nde BAC PRO et TECHNO.

A ces conditions de niveau s'ajoutent d'autres critères de sélection. De fait, l'internat est réservé aux élèves franciliens. Il est réservé en priorité aux jeunes :

- issus des quartiers prioritaires d'Ile-de-France ;
- boursiers ;
- avec avis d'imposition des parents ;
- pour les élèves ayant un réel projet personnel de poursuite d'études.

Si votre enfant remplit les conditions ci-dessus vous pouvez contacter l'établissement afin d'obtenir un dossier de demande. Le plus simple est de le demander lors du retour du dossier d'inscription dans la classe où sera affecté votre enfant. Les dossiers correctement remplis devront nous parvenir avant le 03 juillet 2020. Une réponse vous sera envoyée avant le 10 juillet au plus tard, après étude du dossier en commission d'acceptation à l'internat.

Une nouvelle version du Règlement Intérieure est en cours de validation par les instances du lycée. Si ce n'est pas fait avant, les modifications vous seront communiquées à la rentrée de septembre 2020.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Vie Scolaire de l'internat du Lycée Guillaume Tirel ou le CPE M. Wackenheim au 01.44.84.19.00.

**POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, MERCI DE SE PRESENTER AU MAGASIN
AVEC UN MASQUE OBLIGATOIRE ET 1 ACCOMPAGNANT MAXIMUM PAR ÉLÈVE**

**MORGANE
DIFFUSION
PARIS**

**POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE, NOUS VOUS DEMANDONS
D'IMPRIMER ET DE REMPLIR VOS COORDONNÉES CI-DESSOUS À VOTRE
DOMICILE AVANT DE VOUS PRESENTER AU MAGASIN**

***REEMPLIR TOUTES LES CASES**

*NOM de l'élève en majuscule avec accent :

*PRÉNOM de l'élève en majuscule avec accent :

*ADRESSE en majuscule avec accent :

*CODE POSTAL:

*VILLE:

*BATIMENT:

*CODE Porte:

*MAIL en majuscule:

*TÉLÉPHONE PORTABLE OBLIGATOIRE

*VOS DATES DE CONGÉS: DU

AU

ATTENTION !

Pour mieux vous servir,

Il est impératif de venir sans rendez-vous
avec l'apprenti afin d'éviter les erreurs de tailles.

AVANT LE 23 JUILLET 2020

**vous recevrez vos vêtements
sous 30 jours**

**TROUSSEAU
MC ACCUEIL RÉCEPTION FILLE**



**LYCÉE DES MÉTIERS GUILLAUME TIREL
237 BOULEVARD RASPAIL
75014 Paris**

***TENUE DEMANDÉE PAR LE LYCÉE OBLIGATOIRE LE JOUR DE LA RENTRÉE 2020 SDV**

Des détails complémentaires vous seront donnés lors de la réunion d'informations

*Désignation Trousseau - BTS MHR FILLE	Référence	Taille	Prix unitaire	Quantité	Prix total T.T.C.
Veste de costume noire femme en polyester/viscose/stretch	Cortado		82,30 €	1	79,90 €
Jupe doublée noire poly/viscose/stretch	Toraja		30,28 €	1	30,28 €
Robe doublée noir poly/viscose/stretch	Moka		92,39 €	1	92,39 €
Chemisier boutons sous patte entretien facile	Claudia		18,54 €	1	18,00 €
Foulard personnalisé au couleur et logo du Lycée	France		22,25 €	1	22,25 €
Escarpin Confort	Wuilla		79,90 €	1	79,90 €
*Désignation Trousseau Ville	Référence	Taille	Prix unitaire	Quantité	
Veste de costume Marine femme en polyester/viscose/stretch	Cortado		82,30 €	1	79,90 €
Pantalon doublé Marine poly/viscose/stretch	Tarrazu		36,31 €	1	36,31 €
Chemisier boutons sous patte entretien facile	Claudia		18,54 €	1	18,54 €
Foulard personnalisé au couleur et logo du Lycée	France		22,25 €	1	22,25 €
Total T.T.C Trousseau complet fille règlement le jour de la commande				9 Articles	479,72 €

Ces tarifs sont valables pour l'achat de l'ensemble du trousseau

Tenue demandée par le lycée / Pour le complément entreprise renseignez vous auprès du vendeur / Ourlet à votre charge

Les chèques ne sont plus acceptés merci

En complément de votre TENUE DE VILLE POUR LES COURS THÉORIQUES

Désignation	Référence	Taille	Prix unitaire	Quantité	Prix total T.T.C.
Jupe doublée Marine poly/viscose/stretch	Toraja		30,28 €	1	30,28 €
Robe doublée Marine poly/viscose/stretch	Moka		92,39 €	1	92,39 €
Total T.T.C Tenue de ville fille à la charge des parents, règlement le jour de la commande					
Règlement uniquement par	Espèces	CB	DATE:		

AVEC LE CACHET DE NOTRE SOCIÉTÉ CE DOCUMENT FERA OFFICE DE FACTURE

Adresse du magasin : MORGANE DIFFUSION 2, rue Liot 92100 Boulogne Billancourt Tél : 01.49.10.93.23

Magasin ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 - 13h45 à 18h30

Le samedi ouvert de 9H30 à 12H30

Métro: (ligne n°9 - direction pont de sèvres) Station: Marcel Sembat - sortie N°4 - tout droit, 2^{ème} à gauche

POUR PRÉPARATION DE COMMANDE ET CONGÉS ANNUELS : Magasin fermé DU 25 JUILLET au 22 AOÛT INCLUS.

Il est impératif de venir au plus tard AVANT LE 23 JUILLET 2020

**POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, MERCI DE SE PRESENTER AU MAGASIN
AVEC UN MASQUE OBLIGATOIRE ET 1 ACCOMPAGNANT MAXIMUM PAR ÉLÈVE**

MORGANE

DIFFUSION

PARIS

**POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE, NOUS VOUS DEMANDONS
D'IMPRIMER ET DE REMPLIR VOS COORDONNÉES CI-DESSOUS À VOTRE
DOMICILE AVANT DE VOUS PRESENTER AU MAGASIN**

***REEMPLIR TOUTES LES CASES**

*NOM de l'élève en majuscule avec accent :

*PRÉNOM de l'élève en majuscule avec accent :

*ADRESSE en majuscule avec accent :

*CODE POSTAL:

*VILLE:

*BATIMENT:

*CODE Porte:

*MAIL en majuscule:

*TÉLÉPHONE PORTABLE OBLIGATOIRE

*VOS DATES DE CONGÉS: DU

AU

ATTENTION !

Pour mieux vous servir,

Il est impératif de venir sans rendez-vous
avec l'apprenti afin d'éviter les erreurs de tailles.

AVANT LE 23 JUILLET 2020

**vous recevrez vos vêtements
sous 30 jours**

TROUSSEAU

MC ACCUEIL RÉCEPTION GARÇON



**LYCÉE DES MÉTIERS GUILLAUME TIREL
237 BOULEVARD RASPAIL
75014 Paris**

***TENUE DEMANDÉE PAR LE LYCÉE OBLIGATOIRE LE JOUR DE LA RENTRÉE 2020 SDV**

Des détails complémentaires vous seront donnés lors de la réunion d'informations

*Désignation trousseau - Accueil restaurant	Référence	Taille	Prix unitaire	Quantité	Prix total T.T.C.
Veste de costume homme noire poly/viscose stretch	<u>Kontir</u>		88,37 €	1	88,37 €
Pantalon homme noir poly/viscose stretch	<u>Ristreto</u>		37,60 €	1	37,60 €
Chemise boutons sous patte entretien facile	Maxime		17,46 €	1	17,46 €
Cravate personnalisé au couleurs et logo du Lycée	Eric		20,55 €	1	20,55 €
Chaussure confort homme à lacets cuir de vachette	Morgane		59,90 €	1	59,90 €
*Désignation trousseau Ville	Référence	Taille	Prix unitaire	Quantité	
Veste de costume homme marine poly/viscose stretch	<u>Kontir</u>		88,37 €	1	88,37 €
Pantalon homme marine poly/viscose stretch	<u>Ristreto</u>		37,60 €	1	37,60 €
Chemise boutons sous patte entretien facile	Maxime		17,46 €	1	17,46 €
Cravate personnalisé au couleurs et logo du Lycée	Eric		20,55 €	1	20,55 €
Total T.T.C Trousseau BTS + VILLE complet garçon règlement le jour de la commande				9 Articles	375,40 €

Règlement uniquement par

Espèces

CB

DATE:

Ces tarifs sont valables pour l'achat de l'ensemble du trousseau

Tenue demandée par le lycée / Pour le complément entreprise renseignez vous auprès du vendeur / Ourlet à votre charge

Les chèques ne sont plus acceptés merci

AVEC LE CACHET DE NOTRE SOCIÉTÉ CE DOCUMENT FERA OFFICE DE FACTURE

Adresse du magasin : MORGANE DIFFUSION 2, rue Liot 92100 Boulogne Billancourt Tél : 01 . 49 . 10 . 93 . 23

Magasin ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 - 13h45 à 18h30

Le samedi ouvert de 9H30 à 12H30

Métro: (ligne n°9 - direction pont de sèvres) Station: Marcel Sembat - sortie N°4 - tout droit, 2^{ème} à gauche

POUR PRÉPARATION DE COMMANDE ET CONGÉS ANNUELS : Magasin fermé DU 25 JUILLET au 22 AOÛT INCLUS.

Il est impératif de venir au plus tard AVANT LE 23 JUILLET 2020

